

**VÉRITÉ ET MENSONGE.**  
**Des enjeux éthiques aux enjeux esthétiques dans la**  
**communication politique en République Démocratique du**  
**Congo<sup>1</sup>**

Par

**Flory BOBILI TAMBANA**

*Docteur en communications sociales de l'Université Catholique du Congo  
Enseignant à l'Université Pédagogique Nationale et à l'Université Mariste à Kisangani.*

**RÉSUMÉ**

*Notre contribution se propose de montrer que toute politique vouée au bonheur et à la promotion de l'homme reste tributaire de l'éthique de la communication en tant que conscience pratique de la société, de l'humanité, de l'homme, et dont la fonction est de guider ce dernier vers son véritable bien, eu égard à sa nature d'être morale et appelée à se réaliser avec-les-autres, dans la société, qui est sa matrice spirituelle, le lieu de son épanouissement, de son humanisation. Voilà pourquoi, nous osons croire qu'il n'est nullement possible d'évoquer l'émergence d'une société, sans développer en son sein, les principaux éléments d'un discours, à la fois raisonnable et responsable.*

**Mots-clés:** *Vérité, mensonge, éthique, communication politique, RDC.*

**ABSTRACT**

*Our contribution proposes to show that any policy dedicated to the happiness and the promotion of the man remains tributary of the ethics of the communication as a practical conscience of the society, of the humanity, of the man, and whose function is to guide this last one towards its true good, with regard to its nature of being moral and called to realize itself with the others, in the society, which is its spiritual matrix, the place of its blooming, of its humanization. That is why we dare to believe that it is not possible to evoke the emergence of a society, without developing within it, the main elements of a discourse, both reasonable and responsible.*

**Key words:** *Truth, lie, ethics, political communication, DRC.*

---

<sup>1</sup> Extrait de la thèse de doctorat défendue le 28 octobre 2022, à l'Université Catholique du Congo, thèse intitulée : « Vérité, mensonge et opinion publique dans la communication politique en R.D. Congo. Analyse sémio-narrative de discours du Président Joseph Kabila ».

## INTRODUCTION

Dans l'acceptation actuelle de la démocratie comprise comme un régime du convaincu, la parole pour convaincre occupe une place centrale. Parce que, dans l'acte de parole, le sujet doit être présent dans sa parole. Notre préoccupation, tout au long de cette cogitation est celui du rapport du discours politique avec la vérité. Cette question amène inévitablement à s'interroger et à se proposer sur la place du mensonge et de la vérité dans la vie humaine, privée et surtout publique.

La communication politique telle qu'elle se pratique aujourd'hui en République Démocratique du Congo ne respecte pas les valeurs éthiques et morales, telles que le vrai, le bon, le juste, l'honnête. Nous assistons à une inflation des discours politiques. Les discours politiques de nos dirigeants versent dans la manipulation fallacieuse, dans l'intolérance, dans le mensonge et la médisance, dans l'incivisme et la démagogie. Un tel contraste nous a conduits à réfléchir sur l'issue à proposer face à l'effondrement moral de la société congolaise.

D'où une perspective pour une bonne communication politique est nécessaire dans la mesure où ceux-ci jouent un rôle de miroir dans la relation, réelle ou mythique, entre les gouvernants et les gouvernés. Parce qu'aujourd'hui, la population n'est plus un entonnoir passif mais un acteur capable de jugement positif ou négatif sur la production de discours politique.

Ainsi, du point de vue éthique, « il n'est pas beau de mentir ». Car, « celui dont le mensonge est découvert, celui qui « perd la face » (...) mériterait de perdre son front et devrait, au minimum, rougir d'avoir ainsi menti »<sup>2</sup>. Ainsi, « tout montre que le mensonge, cette désertion de sa propre parole, est esthétiquement condamnable : le menteur est furtif, tordu, dissimulateur, sournois, double, biaisé, laid en somme »<sup>3</sup>.

E. FIAT disqualifie le mensonge, lequel est un acte triplement contradictoire. Premièrement, « le mensonge est contradictoire entre la parole et la pensée, et qu'il ruine l'essence même de la parole qui est la confiance. Tout acte de parole promet la vérité, même – et surtout ! – l'acte de parole qui ment et qui peut aller jusqu'à jurer qu'il dit vrai, alors qu'il ment »<sup>4</sup>.

Un mensonge démagogique, dans le domaine du public politique, doit-il être toléré ou jugé excusable pour l'entendre comme une simple astuce

---

<sup>2</sup> E. FIAT, *Le mensonge, du point de vue de l'éthique*, dans *Soins pédiatriques – Puericultures*, n°201, 2001.

Lien : <http://philo.pourtous.free.fr/Articles/Eric/mensongeethique.htm>, consulté le 9 septembre 2022.

<sup>3</sup> *Idem*.

<sup>4</sup> *Ibidem*.

stratégique à volonté effaçable? Peut-on dans un régime démocratique mentir au peuple au nom de la raison d'État? La vérité politique doit-elle être différente, voire l'opposé de la vérité que dicte la raison et que prescrit la saine conscience du juste?

D'où la structure de cet article : la nature de la communication politique, la communication politique en démocratie, laquelle apparaît comme un pilier de la convivialité en régime démocratique et la nécessité de prise en compte de la dimension éthique de cette communication pour une bonne marche de la cité.

## I. NATURE DE LA COMMUNICATION POLITIQUE

La communication et la politique sont consubstantielles. Communiquer c'est mettre en commun. Et la cité est le lieu par excellence de la réunion des hommes. La cité comme unité politique est rendue possible par usage de parole et son pouvoir de pacification de la relation sociale<sup>5</sup>.

En effet, Jean-Pierre VENANT a eu le génie de montrer comment la pensée grecque a fait surgir l'égalité et la symétrie comme des valeurs fondamentales de la nouvelle image du monde<sup>6</sup>. Dans cette perspective, aucun individu ou aucun groupe d'individus n'est supérieur à l'autre.

À cet effet, la communication politique est le pilier de la convivialité en régime démocratique. Elle est la garantie de la cohésion nationale, de la communion communautaire et de la participation à une destinée partagée. Cette participation n'est possible que si le peuple se sent impliqué dans des projets, des lois, des institutions, des actions et des actes émanant de lui et reflétant ses aspirations profondes. En régime démocratique, le citoyen participe avec confiance à la réalisation des modèles de société qu'exécutent la classe politique et les dirigeants à condition que le peuple en soit à la fois la source d'émanation et le point de destination. Sûr d'être respecté dans sa dignité, d'être pris en considération dans ses aspirations profondes et légitimes, dans sa vision du bonheur et sa capacité de participer au bien-être collectif, le peuple est prêt à consentir des sacrifices que lui imposent la construction du pays, la défense de la nation, le redressement de l'économie, la reconstruction nationale. Tendait la main à ses concitoyens, le citoyen accroît la capacité de sa cité à se prendre en charge, à prévenir, à décourager et/ou à repousser toute atteinte à la souveraineté nationale, à l'intégrité territoriale. Un tel peuple sait que la défense de la nation est une chose trop précieuse pour être confiée aux mercenaires, aux étrangers, quels que généreux et alliés qu'ils soient. Il sait que la réalisation de son bonheur est d'abord entre ses propres

---

<sup>5</sup> J. GERSTLE, *La communication politique*, Paris, Armand Colin, 2004, p. 24.

<sup>6</sup> J-P. VENANT, *Les origines de la pensée grecque*, Paris, PUF, 1962, p. 121.

mains, quels que soient la bonne volonté et les élans humanitaristes des organismes internationaux.

Ainsi, la communication politique a pour corollaire la confiance entre les gouvernés et les gouvernants. Qui dit confiance dit transparence, exemplarité, austérité, vertu dans la gouvernance, bannissement des compromis compromettants, droiture ; c'est le prix que les gouvernants doivent payer pour bénéficier d'une allégeance non forcée, d'une collaboration et d'une protection spontanées des gouvernés qui dénonceront l'ennemi, entoureront les dirigeants de la prévenance et de la vigilance nécessaires à l'exercice de leur mandat.

Faut-il ajouter que la transparence des gouvernants exige de ceux-ci une articulation agissante et permanente entre le dire et le faire ? La politique a en effet beaucoup à faire pour effacer l'image qu'elle s'est forgée à force de roublardise, pour cesser d'être considérée comme l'art du dribble. Tout comme le Parlement doit batailler dur pour ne pas être l'arène des « parle-menteurs » !

### **I.1. La communication politique en RD Congo**

La communication politique en République Démocratique du Congo se singularise par son fondement conflictuel apparaissant dans le discours d'exclusion politique des acteurs qui animent le champ politique.

Les leaders politiques congolais se sont plutôt distingués par la logique de tout promettre et tout de suite. Il y a lieu de considérer qu'un peuple meurtri par autant d'années de souffrance ne peut que céder à une telle sirène. Les hommes politiques ont reproduit sans le savoir peut-être un discours similaire à celui des sectes religieuses, pudiquement appelées au Congo, églises de réveil. Les pasteurs promettent tout à leurs fidèles, l'essentiel étant la foi. Or, il nous semble que les promesses n'engagent que ceux y croient mais surtout qu'elles sont une manière d'abuser de l'autre tant il est avéré que chaque action sert en général d'autres objectifs que ceux affichés. Si le pasteur vise l'argent du croyant, l'homme politique vise également des intérêts, qu'ils soient financiers ou liés au seul prestige.

Ici, tout observateur de la scène politique congolaise se souviendra par exemple de la longue palabre engagée en 2006 sur la manière dont les élus du peuple devraient s'appeler, avant finalement de se mettre d'accord sur l'épithète « *honorable* ». Par débats médiatisés, les élus du peuple ont perdu de vue qu'il y avait plus urgent mais surtout qu'ils avaient oublié l'essentiel en ces temps où la politique devient un spectacle et subit une grosse influence des médias. Raison pour laquelle, nous pouvons être virulent vis-à-vis d'eux en les accusant de « *faire dans le peuple ou à faire peuple pour mieux tromper le peuple réel* ». La tromperie du peuple prend ainsi différentes modulations ; chaque acteur politique allant de son style personnel et de l'angle par lequel il entend

abuser du peuple. La notion même de peuple échappe aux leaders politiques congolais qui l'assimilent volontiers à la masse. La rhétorique ou les actes concrets sont les armes les plus utilisées ainsi que nous allons le voir dans la suite de notre réflexion en examinant l'extrait de discours de l'ancien Président Joseph Kabila :

- *L'eau et l'électricité qui passent pour des droits fondamentaux pour tout citoyen ne peuvent plus être considérées comme un luxe auquel n'auraient accès que les habitants des grandes villes.*
- *Je vois un Congo où, chaque jour, le peuple se remet au travail, renversant les paramètres de la pauvreté en chantier de prospérité. Il s'agira essentiellement d'engager les travaux de réhabilitation des infrastructures des voies de communication, notamment les routes, les chemins de fer, les voies navigables, les ports et les aéroports ainsi que les projets agricoles de grande envergure, la réforme du système éducatif, l'accès à l'eau potable et à l'électricité, les structures des soins de santé et l'habitat. La lutte contre la pauvreté, l'injustice, les inégalités sociales, la protection de l'enfant et de toutes personnes vulnérables seront aussi au cœur de l'action du gouvernement au cours des cinq prochaines années<sup>7</sup>.*

## **I.2. Les implications pratiques sur le plan communicationnel**

Du point de vue communicationnel, la communication politique est soumise au mécanisme de performativité du langage. Cependant les différentes techniques rhétoriques et argumentatives utilisées par les autorités politiques manifestent leur volonté, de part et d'autre, de chercher à provoquer l'adhésion des interlocuteurs à leurs visions du monde politique.

Cette volonté manifeste de communiquer efficacement reste le socle sur lequel les autorités s'appuient pour déployer leur argumentation. Toutefois, remarquons qu'il y a toujours un lien sous-jacent entre le *dire* et le *faire*, comme le préconise John Searle. C'est pourquoi, dans les échanges interpersonnels, la manière de dire peut faire adopter un certain comportement de la part des acteurs engagés dans la communication, peut modifier leur perception du monde, peut conduire au succès tout comme à l'échec.

Ainsi, la communication politique révèle-t-elle une certaine ambivalence qui nous interpelle et pose ipso facto la question d'une éthique de la communication entendue comme « un projet d'une orientation libre et responsable du processus et du système de l'information dans le sens du bien de l'information elle-même et de l'ensemble de la société, l'une et l'autre animée par la quête prioritaire du respect des personnes et des droits fondamentaux humains »<sup>8</sup>.

---

<sup>7</sup> Extrait du discours de Joseph Kabila sur l'état de la nation. Prononcé le 06 décembre 2006.

<sup>8</sup> P. DEOLIVEIRA, *Éthique de la communication sociale. Vers un nouvel ordre humain de l'informa dans le monde*, Fribourg, Éditions universitaires Fribourg Suisse, 1987, p.43.

Partant de cette exigence morale d'intégrer l'éthique dans la pratique communicationnelle, nous pouvons affirmer, sans risque de nous tromper, que communiquer, c'est aussi bien argumenter<sup>9</sup> que se conformer à une déontologie de la communication. C'est pourquoi à partir du présupposé que « nous ne pouvons pas ne pas communiquer » de l'école de Palo Alto<sup>10</sup>, présupposé issu de la conscience que la communication est une réalité à la fois fondamentale et essentielle à l'existence humaine, nous pouvons renchérir en affirmant également que nous ne pouvons pas nous soustraire aux implications pratiques de la communication politique.

De tout ce qui précède, l'urgence d'une prise de conscience plus accrue de la notion de responsabilité individuelle et collective des acteurs de la communication dans une perspective éthique incluant « un certain nombre de valeurs, de normes, de modèles de comportement, le tout enraciné dans le respect inconditionnel de la dignité humaine et le primat du bien général »<sup>11</sup>.

## II. MENSONGE POLITIQUE COMME STRATÉGIE DE LÉGITIMATION DU POUVOIR

En politique, les mensonges vont de la démagogie à des promesses non tenues, en passant par des accords dont les termes sont rusés, des lois scélérates à des rendez-vous non respectés, dont le but est de tromper le récepteur afin de tirer meilleur profit de la situation.

Le démagogue professe généralement des mensonges. Il donne l'impression de se battre pour l'intérêt général, mais en réalité il vise à s'accaparer le pouvoir pour assouvir ses désirs personnels. Il flatte les passions populaires pour finalement en abuser. Le démagogue, c'est aussi l'artisan des promesses non tenues. Pour tout dire, il s'agit des mensonges destinés à avancer des projets que l'on n'a pas envie de réaliser en pratique.

C'est ainsi que les mensonges institués deviennent le moteur de l'action politique. L'Etat par ses actes, ses prises de position, ses engagements et ses perspectives, engendre la colère de la communauté nationale.

Selon M. BONGRAND, pour parvenir au pouvoir comme pour l'exercer, ou en rendre compte au citoyen, la politique est communication. C'est la raison d'être des programmes, plates-formes et autres propositions<sup>12</sup>.

---

<sup>9</sup> D. MWEZE, *Logique et argumentation. Communiquer, c'est argumenter*, Kinshasa, Médiaspaul, 2006, 143.

<sup>10</sup> J. LOHISSE, *Op.cit.*, p. 138

<sup>11</sup> D. MWEZE, (dir.), *Éthique de la communication et démocratie en Afrique du XXI<sup>e</sup> siècle*, Kinshasa, Facultés Catholiques de Kinshasa, 2001, p. 5.

<sup>12</sup> M., BONGRAND, *Le marketing politique, « Que sais-je »*, Paris, PUF, 1986, p. 123.

Ce qui est recherché en premier lieu est la légitimité de son pouvoir. C'est ainsi qu'il est possible de tenter, pour l'instant et pour la cause de l'esprit, de soulever la délicate question de la légitimité du pouvoir et des conditions propres à entretenir cette légitimité. La question de la légitimité du pouvoir politique enflamme et divise souvent la classe politique congolaise. Nous pouvons la reformuler comme suit : quand et à quelles conditions peut-on affirmer qu'un pouvoir politique est légitime, c'est-à-dire valide et acceptable par tous ? Cette question sous-entend ainsi deux aspects importants qui s'imbriquent : la validité du pouvoir politique et, corrélativement, son acceptabilité par les gouvernés.

### II.1. La réalité du mensonge

Le fait de mentir est une réalité qui, à cause de sa régularité, tend à être banalisé. Il nous enveloppe et nous emballe de sorte que, pour certains, ce monde serait invivable sans le mensonge. Olivier CLERC en fait le constat suivant : « Rien ni personne n'est épargné par le mensonge, la manipulation, la séduction, la triche. Certains mentent délibérément, pour convaincre, pour vendre, pour leurrer, pour obtenir une position dominante. D'autres mentent par omission, ignorant certains faits ou n'en présentent qu'une part, en négligeant ce qui pourrait nuire à leurs intérêts. D'autres encore mentent parce qu'ils se leurrent eux-mêmes prenant leurs propres illusions pour des réalités. On ment aussi parce qu'on finit par ne plus savoir où est la lumière entre le vrai et le faux, tant le monde d'aujourd'hui existe davantage dans le virtuel, le cyberspace, sur des écrans, dans l'immatériel, en étant de plus en plus coupé du réel, du vivant »<sup>13</sup>.

Un auteur comme Laurent DAILLIE, consultant et formateur en Décodage Biologique estime que, non seulement « mentir est une stratégie de survie parfaitement naturelle et fort utile dans certains cas pour échapper au danger », mais qu'il est « une invention de Mère Nature absolument remarquable qui, depuis la nuit des temps, a déjà sauvé la vie à des milliards d'individus »<sup>14</sup>. Le mensonge est donc pour lui un fait normal. Il prouve même l'intelligence de la personne. Il écrit : « En règle générale, le fait de mentir sous-entend d'abord et surtout que nous avons peur, que nous nous sentons en danger d'une manière ou d'une autre. Et cela démontre aussi que nous sommes parfaitement normaux et idéalement intelligents. Car, finalement, il faudrait être franchement stupide pour dire la vérité lorsqu'on sait par avance que cela nous

---

<sup>13</sup> O. CLERC, « La société du mensonge : et si c'était une chance ? », dans *La lettre de l'AGNVS* et dans *GHI Issu du forum Arsitra*, disponible sur : <http://perso.wanadoo.fr/lifetribe>. Consulté le 4 octobre 2022.

<sup>14</sup> L. DAILLIE, *La bio-logique du mensonge. Mais pourquoi sommes-nous aussi menteurs ?*, disponible sur [http://93.95.57.116/biopsygen/dossier\\_articles/Daillie\\_article\\_mensonge.pdf](http://93.95.57.116/biopsygen/dossier_articles/Daillie_article_mensonge.pdf); consulté le 06 octobre 2022.

vaudra une sanction : cela frise le masochisme »<sup>15</sup>. Il va même jusqu'à exhorter les parents à se réjouir quand leurs enfants mentent : « En tout cas, réjouissez-vous si vos enfants vous mentent : cela démontre finalement combien ils sont en bonne santé psychique »<sup>16</sup>. Une justification qui rend le mensonge naturel, et non pas seulement humain.

Nous sommes tous baignés dans ce climat de mensonge permanent, de telle sorte que notre corps, et même notre amour relookés aux normes, nos vêtements de marque, notre pensée séduite et manipulée par les gourous et les médias de tous bords, notre mode de vie et de travail, tout cela nous force à *jouer* un rôle dans la société, donc à *dissimuler ou masquer* parfois notre intériorité. Le mensonge s'infiltré dans tous les domaines et dans l'intégrante partie de notre identité, de notre moi<sup>17</sup>. Il est le propre de l'homme, comme l'affirme Alexandre Koyré : « Il est certain que l'homme se définit par la parole, que celle-ci entraîne la possibilité du mensonge et que – n'en déplaise à Porphyre (de Tyr) – le mentir, beaucoup plus que le rire, est le propre de l'homme »<sup>18</sup>. Mais, peut-on ériger ce fait de mentir en un droit ?

En effet, comme le fait remarquer Paul Ricœur, le problème du mensonge ne se constate pas simplement parce que quelqu'un dit faux ; il ne concerne pas seulement le dire<sup>19</sup> mais il est devenu un esprit du mensonge lequel est un mal plus profond parce qu'il concerne l'œuvre même de la vérité. C'est pourquoi, poursuit-il, « le mensonge vraiment "dissimulé" n'est pas celui qui concerne le dire de la vérité connue, mais celui qui pervertit la recherche de la vérité »<sup>20</sup>. Il devient un esprit antérieur à la réalité « mensonge ». Il est contagieux et corrompt les consciences. Pour P. Ricœur, « l'esprit de mensonge contamine la recherche de la vérité par le cœur, c'est-à-dire par son exigence unitaire : *il est le faux pas du total au totalitaire* »<sup>21</sup>. Voilà à quoi conduit le mensonge : dans sa corruption, il finit par créer un esprit. Mais comment comprendre, dans ce cas, ce qu'il convient d'appeler « un droit de mensonge » ?

## II.2. Le mensonge comme atteinte à la quête de vérité

L'interdiction de mentir dans la recherche de solution à un conflit a l'avantage d'établir la vérité et de tabler sur la vérité. Car, la recherche de la vérité est ce à quoi tend toute discussion et toute argumentation. On comprend

<sup>15</sup> L. DAILLIE, *op. cit.*

<sup>16</sup> *Ibidem.*

<sup>17</sup> *Le mensonge est-il le propre de l'homme ?*, disponible sur : [http://paristimes.net/fr\\_culture/Mensonge\\_HVT.pdf](http://paristimes.net/fr_culture/Mensonge_HVT.pdf)

<sup>18</sup> Cité par M. ECK, *Mensonge et vérité*, Tournai, Casterman-Feuilles familiales, SA., 1965, p.9.

<sup>19</sup> C'est-à-dire le fait de dire « faussement cela même que je sais ou crois être vrai » (P. RICŒUR, *Histoire et vérité*, Paris, Seuil, 1967, p.215).

<sup>20</sup> P. RICŒUR, *Histoire et vérité*, Paris, Seuil, 1967, p.216.

<sup>21</sup> *Ibidem.*



que les théoriciens de la discussion par l'argumentation, comme K.O. Apel, puissent élever la vérité au rang d'une des normes éthiques à respecter, au risque de rendre tous les participants perdants. Le mensonge, en effet, peut prendre plusieurs visages, comme le fait de taire les arguments ou de les réprimer, de se mettre à persuader au lieu de vouloir convaincre, de proposer des avantages ou brandir des menaces, ou de ne vouloir prendre part à la quête de la vérité que dans un état d'esprit instrumental, à l'instar de celui qui ne veut qu'exploiter le savoir des experts<sup>22</sup>. Un tel comportement, en jouant au double, rend la recherche de la vérité difficile. Il résulte d'une telle attitude que « ce sont tous les participants à la discussion en tant que chercheurs en quête de vérité qui sont perdants, y compris, précisément, les contrevenants eux-mêmes, en tant qu'ils sont des chercheurs en quête de vérité ».

Interdire l'usage d'une rationalité stratégique dans une discussion argumentative – ce qui est un mensonge déguisé –, impose l'obligation de sincérité, de dire la vérité. Il s'agit de ne pas contrevenir aux normes de la discussion, par exemple, en trompant les autres dans le but de continuer à avoir raison. Une telle infraction à la norme porte préjudice et au contrevenant et aux participants dans leur quête de vérité. C'est ainsi que dans une discussion argumentative, on n'est ni gagnant, ni perdant ; on est tous perdants ou gagnants.

Il apparaît à ce niveau que, dans la mesure où l'établissement de la vérité est notre intérêt commun, mentir c'est créer la possibilité d'un conflit. Par contre, la discussion argumentative basée sur le dire vrai permet de le résorber, de le résoudre ou, du moins, de le surmonter. Elle est refus de la violence. En ce sens, « quiconque argumente sérieusement sait depuis toujours qu'il prend parti à celle des formes de la communication (autoréflexive) qui – à la différence par exemple de la lutte ouverte, des négociations et de la rhétorique manipulatrice – est seule en mesure de résoudre des conflits sans violence, et ce dans l'esprit d'une décision à prendre entre prétentions à la validité litigieuses »<sup>23</sup>. Ce qui n'autorise nullement le mensonge. Le menteur est un faux, un masque qui cache le vrai sujet.

---

<sup>22</sup> K.-O. APEL, *Éthique de la discussion*, Paris, Cerf, 1994, p.58.

<sup>23</sup> *Ibidem*, p.64

### III. PERSPECTIVES POUR UNE ÉTHIQUE DE LA COMMUNICATION POLITIQUE

Toute politique vouée au bonheur et à la promotion de l'homme reste tributaire de l'éthique de la communication en tant que conscience pratique de la société, de l'humanité, de l'homme, et dont la fonction est de guider ce dernier vers son véritable bien, eu égard à sa nature d'être moral et appelé à se réaliser avec-les-autres, dans la société, qui est sa matrice spirituelle, le lieu de son épanouissement, de son humanisation.

#### *a. Dire la vérité est une exigence éthique et normative*

La recherche de la vérité, à travers les opinions diverses, exige « *un dire vrai* » de la part des interlocuteurs ou des membres de la communauté. L'émetteur et le récepteur ont le devoir d'*être vrais* dans leur dire. C'est en ce sens que la vérité devient une exigence normative pour vivre-ensemble, c'est-à-dire une norme à laquelle les interlocuteurs, dans leur recherche de la vérité et dans leur prétention à la validité ou à la légitimation, ont à se soumettre pour construire un espace de vie commune. La vérité du dire appelle la sincérité de parole.

Le vivre-ensemble n'est, de ce fait, possible que là où la vérité devient une norme où l'agir rationnel aboutit à des choix raisonnables. C'est alors qu'une société devient capable de transformer des situations où l'on fait « l'expérience » de l'obscurité, de frustration, de l'incertitude individuelle ou collective, des heurts, en une situation de coopération susceptible de l'éclairer, de l'illuminer.

Rendre un agir normatif, c'est le vouloir universalisable. Une action ou une norme universalisable est un acte qui participe du mouvement par lequel l'individu, inséré dans une communauté, entend se réaliser en fonction de son identité d'homme. En ce sens, notre agir ne devient humain que dans la mesure où il comporte à la fois une dimension de cohérence interne par rapport à sa visée, une dimension éthique ou morale en tant qu'il promet la dignité de l'homme et en tant qu'il se situe dans l'horizon de l'inter-être, caractéristique de la socialité humaine.

Ce *dire vrai* comme impératif catégorique est alors analysable du point de vue de son intelligibilité et du point de vue de sa compréhension. Dans le premier cas, il devient possible, une fois l'acte posé, de l'analyser et de l'expliquer en tant qu'objet, vu de l'extérieur. Dans le deuxième cas, le *dire vrai* rend possible l'entrée dans l'intention de l'acteur, dans l'horizon qui anime cet agir et participe du dynamisme de l'épanouissement dans lequel cet acte s'insère. L'acte devient perceptible et analysable, appréciable.

C'est en ce sens que l'agir humain, la communication *en tant qu'il est vrai*, transparent, aussi bien au niveau des mots que l'intention, participe de la

dynamique même de l'existence. Il participe de la norme qui rend l'inter-être possible positivement et favorise la promotion d'une existence féconde.

Somme toute, le dire vrai n'est normatif que parce qu'il répond aux critères kantien d'universalisation de nos actes. C'est dire que les maximes qui guident nos actions doivent, non seulement être rationnelles, mais aussi universalisables, sans opposer les deux concepts. En d'autres termes, la communication, dans la mesure où il est *vrai*, obéit aux maximes qui qualifient « mon dire » ou mes actions. En revanche, l'obligation de dire la vérité suppose aussi que l'interlocuteur ait droit à ce savoir sans en abuser.

Toutefois, comme le rappelle Décloux, « on n'a le droit de dire la vérité qu'à ceux qui ont le droit à la vérité »<sup>24</sup>. En d'autres termes, « l'exigence de dire la vérité ne m'atteint pas en tant que sujet capable de prononcer, seul avec soi-même, des énoncés conformes au vrai ou, en tout cas, à ma pensée, à mon idée du vrai. C'est dans le rapport à autrui qu'il m'est demandé de ne pas le tromper, et par là d'être véridique, d'être sincère »<sup>25</sup>. Ce droit n'est redevable qu'aux humains qui sont humains et non aux humains qui n'ont plus rien d'humain.

En clair, le commandement de moralité que nous érigeons en norme d'action est le « dire vrai ». Il est la maxime ou la règle subjective qui doit guider nos actions. Il répond à la formule fondamentale de la maxime kantienne<sup>26</sup> :

1. Agis toujours comme si la maxime de ton action devrait être érigée en loi universelle de la nature.
2. Agis toujours de telle sorte que tu traites l'humanité, en toi et en autrui, comme une fin et jamais comme un moyen.
3. Agis toujours comme si tu étais législateur en même temps que sujet dans la république des volontés libres et raisonnables.

Ainsi, « le dire vrai », l'obligation de dire la vérité, répond à cet impératif catégorique de Kant. C'est pourquoi le vivre ensemble ou les rapports inter-humains, pour avoir un visage humain, doit se fonder sur ce dire vrai. Et la vérité, la première des vérités qui nous importe, est celle envers soi-même. Faire la vérité avec soi-même, être vrai avec soi-même afin que l'extériorité soit le reflet de cette intériorité.

À cet niveau, il n'est pas d'abord question de la définition de la vérité, même si l'on peut rappeler, comme le fait Foucault, « les quatre formes, dans la pensée grecque classique, selon lesquelles quelque chose peut être dit vrai (aléthès) :

---

<sup>24</sup> S. DECLoux, « Le droit de savoir », dans *Revue de philosophie et de critique sociale de Kimwenza*. Fpspc n°1 (2001), p.50

<sup>25</sup> *Ibidem*.

<sup>26</sup> R. VERNEAUX, *Histoire de la philosophie moderne*, Paris, Beauchesne et ses fils, 1958, p.164

le non dissimulé, le non caché ; le sans mélange, ce qui n'est altéré par aucune addition ; ce qui est droit, direct (rectitude) et enfin ce qui est immuable, qui se maintient dans l'identité »<sup>27</sup>. Il s'agit de la vérité « morale », c'est-à-dire, « le rapport vrai entre l'individu, le pouvoir et autrui, et avec soi-même ». Elle est une exigence. Cette exigence nous semble tellement fondamentale qu'elle permet une résolution raisonnable des différends et des situations conflictuelles, en réduisant au maximum le recours à la violence discursive.

---

<sup>27</sup> J.-L. MARTIN-LAGARDETTE, *Le « dire vrai » : une exigence à haut risque, selon Michel Foucault*.  
Lien : <http://www.ouvertures.net/dire-vrai-une-exigence-a-risque-selon-michell-foucault/>.  
Consulté le 13 novembre 2022.

## CONCLUSION

Au terme de notre dissertation, nous avons déploré les insuffisances éthiques dans la communication politique en République Démocratique du Congo. Ce dernier relie les trois grands acteurs de la communication politique que sont les journalistes, les hommes politiques et le public. Certes, cette trilogie avait déjà été reconnue par la plupart d'auteurs à l'instar de Dominique Wolton qui « *est aujourd'hui reconnu comme l'un des principaux penseurs des liens entre médias de masse, société, politique et identité culturelle* »

Sous l'angle éthique, « le mensonge est un discours faux qui porte préjudice à l'humanité » ; par contre, du point de vue juridique, le mensonge est « un discours faux qui porte préjudice à autrui ». Pour ne pas se méprendre sur les analyses d'Emmanuel Kant à ce sujet, il importe de saisir brièvement cette distinction.

Pour Emmanuel Kant, le principe de moralité au critère d'universalité et d'inconditionnalité, est principal que le mensonge ne peut remplir. Le mensonge s'inscrit alors hors de la moralité parce que, comme discours faux, il porte préjudice à l'humanité et à autrui. Le mensonge est ainsi « quelque chose de répréhensible et de méprisable », parce que dans l'acte de communication, alors que nous déclarons clairement à autrui notre intention de lui dire la vérité, « nous ne remplissons pas cet engagement. Nous rompons ainsi notre pacte et agissons à l'encontre du droit de l'humanité ».

En posant la vérité comme une exigence normative, nous la considérons comme norme capable de fonder l'acte de dire quelque chose, ce sur quoi doit porter toute argumentation, une qualité de l'argumentation. Le dire vrai pose, en fait, la question de la vérité de nos relations, de nos paroles, de notre vivre-ensemble. En ce sens, n'est authentique que ce qui est vrai, et la recherche de la vérité implique alors reconnaissance de l'autre comme partenaire et tolérance à l'égard d'un point de vue différent. C'est alors que le dire vrai permet de dépasser le mensonge comme arguments pour faire prévaloir une action.